

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Traductions de latin en français](#)[Collection](#)[Édition : 1550 - Traductions de latin en français - Groulleau](#)[Item](#)[\[1550_Tradlatfr_Grou\] 051 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès](#)

[1550_Tradlatfr_Grou] 051 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès

Présentation générale du poème

Titre de la pièce D'un Vieillard.

Incipit non modernisé S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Relations entre les documents

Collection Édition : 1554 - Parangon des joyeuses inventions - Gort

[\[1554_Par_Gort\] 050 S'on ne mouroit en guerre, ou par excès](#) est une variation de ce document

Collection Édition : 1554 - Trésor des joyeuses inventions - Groulleau

[\[1554_TJI_Grou\] 050 S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par excès](#) est une variation de ce document

Collection Édition : 1568c. - Trésor des joyeuses inventions - veuve Bonfons

[\[1568c_TJI_Bon\] 106 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès](#) est une variation de ce document

Collection Édition : 1599 - Trésor des joyeuses inventions - Cousturier

[\[1599_TJI_Coust\] 048 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excez](#) est une variation de ce document

Collection Édition : 1556c. - Trésor des joyeuses inventions - Denise

[\[1556c_TJI_Denise\] 050 S'on ne mouroit qu'en guerre ou par excès](#) est une variation de ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-8

Imprimeur-libraireGroulleau, Étienne

Date1550

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé

l'exemplaire<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308886887>

Type de numérisationNumérisation totale

Transcription du poème

Texte

S'on ne mouroit qu'en guerre, ou par exces,
Ce vieillard cy fust au nombre des vifz :
Mais il fut pris d'un plus estrange acces
Quand ses espritz furent du corps raviz
Les medecins furent tous d'un avis,
Qu'il eust encor' bien longuement vescu
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il despendit pour santé acquerir
Dont il reprint le mal qui l'a vaincu
Ayant trop mieux un escu que guerir.
Forme poétiqueDizain

Emplacement du poème

Rang dans le recueiln° 051

FoliotationB8r

Informations sur la notice

Contributeur(s)Primot, Carole

ÉditeurÉquipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Côme Saignol](#) Notice créée le 24/10/2017 Dernière modification le 04/11/2021

De loyal iugx & pere pitoyable.

D'un vieillard.

*S'on ne mouroit qu'en guerrx, ou par excès,
Ce vieillard cy fust au nombre des vifx:
Mais il fut pris d'un plus estrangx acces
Quand ses espritx furent du corps rauix
Les medecins furent tous d'un aui,
Qu'il eust encor' bien longuement vescu
Si n'eust esté le regret d'un escu
Qu'il despendit pour santé acquerir,
Dont il reprint le mal qui l'a vaincu
Ayant trop mieux un escu que guerir.*

*De frere Ian & de la vieille
par M. G.*

*Vne vieillx un iour confessoit
Ses ofenses à frere Ian,
Et ceste vieille ne cessoit
De vesir de craintx & d'aham.
Ce pauvre frere disoit: bran
Vertu, sang bieu, voycy merueille,
Depeschez-vous. Lors dist la vieille:
Conseillez moy, mon perx en Dieu.*

Par